



Paroisse
Notre-Dame de la Joie
en Pays Bigouden
Église catholique en Finistère

Si vous souhaitez offrir une messe, prenez ce feuillet

Chaque fidèle peut demander que soit célébrée une messe pour une intention particulière : Pour les vivants ou les défunts de sa famille, pour accompagner des proches dans tous les moments de leur vie (heureux ou difficiles), pour rendre grâce à DIEU pour des jeunes mariés, des anniversaires de mariage, un nouveau baptisé, des moments forts de la vie...

La messe célébrée comporte toujours l'offrande matérielle offerte par les fidèles. C'est un geste de partage pour assurer la vie de l'Eglise. L'Eglise ne vit que de dons. Le montant de l'**Offrande conseillée est de 18 €** selon les possibilités de chacun. Chèques à l'ordre de « *AD Paroisse Notre-Dame de la Joie* » Il va de soi que cette offrande n'est nullement obligatoire. Vous pouvez demander au prêtre de prier à une intention particulière sans faire d'offrande, et il recueillera votre demande avec grande joie.

En pratique

Vous remplissez le coupon ci-après et vous l'adressez, avec votre offrande, sous enveloppe à **Maison paroissiale – 2 place des Carmes – 29120 Pont l'Abbé** (vous pouvez aussi la déposer dans les accueils paroissiaux, les boîtes aux lettres de la paroisse, la corbeille du dimanche...)



.....
OFFRANDE DE MESSE

Votre Prénom et Nom.....

Votre téléphone.....

Vos intentions de messes :

1.....

2.....

3.....

Eglise :